

La fabrique de l'avenir

(Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle)

Une campagne présidentielle est toujours un moment privilégié où l'avenir est mis en jeu. Aussi un certain genre de thèmes devrait-il y être systématiquement prioritaire : nous voulons parler des thèmes qui sont intrinsèquement porteurs d'avenir – non pas de façon accidentelle, conjoncturelle ou opportuniste, mais de façon essentielle. Ainsi en est-il de la jeunesse ; ainsi en est-il de l'éducation ; ainsi en est-il de la recherche et de la création.

Il est un lieu qui concentre ces différents éléments, un lieu dédié à l'éducation, à la jeunesse, à la création et à la recherche, et qui, faisant la plus grande part au projet, est tout entier tourné vers l'avenir : ce lieu est celui des écoles d'art. Nous souhaitons attirer ici votre attention sur ce qu'elles représentent : non seulement une quarantaine d'établissements et plus de 10 000 étudiants, mais aussi un type de structure aussi remarquable que fragile dans son aptitude à accueillir et articuler les éléments-clefs de la fabrique de l'avenir.

Cette puissance d'anticipation tient à trois facteurs au moins. Le premier repose sur la valeur émancipatrice de la création artistique et de l'expérience esthétique. Loin d'être une mise en sommeil ou un congé donné à nos facultés intellectuelles, les œuvres d'art mobilisent et développent nos capacités perceptives et cognitives, comme l'atteste notamment le développement, depuis les années 90, des *visual studies*. En vertu de quoi s'ouvre la voie d'une éducation artistique qui ne serait plus périphérique mais centrale, au même titre que l'éducation scientifique.

Le second facteur tient à l'importance considérable accordée à la créativité, et plus largement aux valeurs et aux processus issus du monde de l'art, dans la société et l'économie contemporaines. Parce qu'elles dispensent un enseignement à la création par la création, les écoles d'art sont en prise directe sur cet esprit des temps présents, qui tend à faire de la créativité la source principale de création de la plus-value.

Le troisième facteur est décisif, en ceci qu'il soutient les deux premiers : il tient à un dispositif d'enseignement et de transmission fondé sur des principes issus du monde de l'art, et à ce titre hétérogène au système de l'enseignement supérieur. Il y va ici d'une position parfaitement singulière, à l'articulation de domaines que l'on a trop souvent tendance à séparer : la recherche et la création, l'intelligible et le sensible, le champ professionnel et le champ académique. C'est de là que les écoles d'art tirent leur aptitude à être en phase avec le monde d'aujourd'hui, en privilégiant, à travers une pédagogie du projet individuel, l'apprentissage des savoirs sur l'acquisition des connaissances et le développement des sujets sur la maîtrise des objets. De là, c'est-à-dire du primat de la référence au champ artistique, qui reste le champ de référence le plus approprié en matière de création.

Un ministère a vocation à se soucier de la création : le ministère de la culture. Dans le cas où vous seriez élu, nous vous demandons de le doter des moyens nécessaires et suffisants pour que soit conservée et développée la singularité des enseignements artistiques. Ce qui signifie bien sûr des moyens financiers, mais aussi et surtout des moyens humains et intellectuels, pour que soit maintenu le cap d'une singularité irréductible au seul champ de l'enseignement supérieur.

Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, président de l'Andéa – Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art **David Cascaro**, directeur du Pôle Alsace d'enseignement supérieur des arts, vice-président chargé de la communication **Stéphane Doré**, directeur de l'École nationale supérieure d'art et de design d'Orléans **Roland Decaudin**, directeur de l'École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais – Dunkerque–Tourcoing **Thomas Kocek**, directeur de l'École supérieure d'art de la Réunion **Barbara Dennys**, directrice de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens **Muriel Lepage**, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole **Étienne Théry**, directeur de l'École supérieure d'art de Lorraine – site Épinal **Anne Dallant**, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon **Yannick Lucéa**, directeur du site Brest – École européenne supérieure d'art de Bretagne **Nathalie Filser**, directrice de l'École supérieure d'art de Lorraine – Metz–Épinal **Christian Debize**, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Nancy **Dominique Pasqualini**, directeur de l'École média art de Chalon-sur-Saône **Didier Larnac**, directeur du site Le Mans, directeur-adjoint de l'École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans **Christelle Kirschstetter**, directrice de l'École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais – Cambrai **Sarah Zürcher**, directrice du site Tours, directrice-adjointe de l'École supérieure des beaux-arts Tours Angers Le Mans **Jean-Paul Ponthot**, directeur de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence **Philippe Hardy**, directeur général de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne **Yann Fabès**, directeur de l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne **Pierre Cochard**, directeur du site Lorient – École européenne supérieure d'art de Bretagne